

PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:

KWARTALNIE... 4 fr.
 PÓŁROCZNIE... 7 fr.
 ROCZNIE... 12 fr.

Zagranicą:

PÓŁROCZNIE... 8 fr.
 ROCZNIE... 15 fr.

POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS... 4 fr.
 SIX MOIS... 7 fr.
 UN AN... 12 fr.

Étranger:

SIX MOIS... 8 fr.
 UN AN... 15 fr.

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 10, rue Notre-Dame-de-Lorette, 10, PARIS — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

PROTESTATION

A la date du 5 novembre 1916, les autorités des zones d'occupation du Royaume de Pologne ont proclamé des décisions prises d'un commun accord par les empereurs d'Allemagne et d'Autriche relativement au sort de la Pologne.

Bien que cette proclamation annonce la création future d'un État polonais, nous, soussignés, Polonais des trois parties de la Pologne, résidant actuellement à l'étranger, considérons qu'il est de notre devoir de faire la déclaration suivante, en notre propre nom, et au nom de ceux de nos compatriotes à qui il n'est pas possible de s'exprimer librement.

La nation polonaise est une et indivisible, elle aspire à un État polonais, constitué des trois parties de la Pologne, et ses aspirations ne sauraient être réalisées sans la réunion de ses territoires morcelés.

C'est son unification qu'en premier lieu la Pologne espère de la guerre présente, où retentit le mot d'ordre : « Liberté et indépendance des nations ».

Le projet de créer d'un seul tronçon de la Pologne, un État polonais, formé exclusivement des territoires occupés, non seulement ne répond pas aux vœux des Polonais, mais au contraire confirme le partage de leur patrie. En maintenant la division des forces nationales de la Pologne, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie condamnent à l'impuissance le nouvel État et en font l'instrument de leur politique.

Sans prendre d'engagement défini au sujet des droits et des prérogatives du futur royaume, les empires du centre accentuent uniquement la dépendance à leur égard.

Par contre, ils exigent que les Polonais leur fournissent une armée.

Cette armée, subordonnée, en qualité de troupes auxiliaires, aux forces de l'Allemagne et de l'Autriche, sera mise au service de leurs desseins, et c'est pour défendre une cause qui n'est pas celle de la Pologne qu'elle sera poussée au combat.

Malgré les dehors sous lesquels les puissances du centre chercheront à masquer cette mesure, son but est manifeste : éluder les règles des droits des gens. Seuls, les deux empires en porteront la responsabilité.

Nous considérons les projets militaires de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie comme un gros désastre pour la Pologne et leur acte politique comme une nouvelle sanction de l'œuvre de partage.

Roman Dmowski.
 Casimir Dzierżykraj-Morawski.
 Stanislas Filasiewicz.
 Venceslas Gąsiorowski.
 Jean Jordan-Rozwadowski.

Hippolyte Korwin-Milewski.
 Prince Joseph de Kozielski Puzyra.
 Sigismond Lashowski.
 Jean Modzelewski.
 Stefan Natanson.

Jean Perłowski.
 Erasme Piltz.
 Comte André Plater-Zyberg.
 Comte Constantin Broel-Plater.
 Jean de Rosen.

Maryan Seyda.
 Leszek Tarnawa-Malczewski.
 Baron Gustave de Taube.
 Casimir Woźnicki.
 Comte Maurice Zamoyński.

A la suite de l'appel que nous avons adressé aux Polonais habitant la France, nous avons reçu jusqu'ici les adhésions suivantes à la Protestation contre la proclamation des empires du Centre, que nous publions en première page :

Jean Dereziński.
Stanislas Faralewski.
Jean Mach.
Rudolph Waligóra.
Sigismond Deiches.
Ladislas Cieszkowski.
Marceli Barasz.
Pierre Faliński.
Sophie Kruszezwska.
Henri Rappaport.
Ignace Urbach-Rivière.
Jean Budkiewicz.
Comtesse G. de Guirry, née Luceńska.
Henryk Trutichel.
Jadwiga Trutichel.
Casimir Szyszkiewicz.
Antoni Ciechomski.
Herman Stern.
W. Kucinkos.
Janusz Kotkowski.
Sigismond Brunner.
Henri Czapski.

Jean de Reszké.
Charles de Smolski.
Martin Augustyniak.
Joseph Szulc.
Dr. Stefan Bagiński.
Dr. M. Koral.
Artur Gadziński.
Joseph de Lipkowski.
Paul Kleczkowski.
Louis Stolzenberg.
Roman Rembelski.
Stanislas Szydłowski.
Edmond Hertz.
François Woźniak.
Wladimir Kokorek.
Jan Styka.
Tade Styka.
Adam Styka.
C. R. Wroblewski.
Stanislas Popielawski.
Georges Spalter.
Stanislas Jax.

J. Gorczyński.
Comte Jules Potocki.
Comte Jan Zamoycki.
A. Dramiński.
A. Barth.
J. Zwolakowski.
Charles Ryżmanowski.
Charles Horodyński.
Ladislas Olszewski.
Boleslas Grzybowski.
Michel Kossowski.
Boleslas Buyko.
Sigismond Zieliński.
Adolf Basler.
Alexandre Jakubowski.
Paul Leibel.
François Wierzbński.
Dr. Felix Leonard Jaworski.
Mr et Mme Pomierski.
J. A. Piotruszyński.
A. Springer.
Georges Kozłowski.

S. Meyer Seiler.
Ch. Klarsfeld.
J. Górecka.
D. Klarsfeld.
O. Fromowicz.
Louis Ogonowski.
Gabrielle de Jaworska.
Teodor Szretter.
Antoni Rusiecki.
Bronislas Brzeski (Dèmezy).
Stan. Sprung.
Joseph Bauer.
Angèle Pietraszewska.
Joseph M. Zimocki.
Henri Weiss.
Léon Platter.
V. Ziffer.
Princesse Salah-el-Din, née Grodecka.
J. Szaniawski.
Maximilien Hertel.

(La suite des adhésions sera publiée dans le numéro prochain.)

Voyez grand...

« Créons de toutes nos forces, de toute notre audace. Voyez grand, Messieurs nos maîtres : la France tout entière vous suivra. »
EDOARD HERRIOT,
Maire de Lyon, Sénateur du Rhône.

Les diplomates affectent parfois d'être les calculateurs de forces, les régisseurs habiles et les metteurs en scène de réalités politiques existantes.

Ils ignorent, par contre, ou ils méprisent l'enthousiasme, l'élan et surtout l'imagination — cette ennemie de la quiétude et du fameux *wait and see*.

Cependant, la grande crise mondiale exige non seulement un génie calculateur et une connaissance plus ou moins exacte de la réalité européenne d'avant la guerre — mais encore une vision claire du monde qui naît et surtout une puissante imagination créatrice dans l'ordre politique et militaire.

D'ailleurs, la victoire grandiose de la Marne et de l'Yser, la défense héroïque de Verdun, la mobilisation des forces créatrices à l'intérieur du pays — ne sont-elles pas précisément l'œuvre de cette union féconde du génie calculateur précis et de l'imagination audacieuse qui seule peut transformer un simple système de forces indifférentes en un monde qui vibre et qui agit.

Mais cette vision claire et créatrice, cette volonté tenace et victorieuse se manifestent-elles avec la même intensité dans la direction politique de la guerre? En présence de la proclamation du 5 novembre on est en droit de se le demander.

En effet, quand on songe qu'il y a au milieu de l'Europe une nation historique de vingt et quelques millions d'habitants, que cette nation réussit à se développer sous les pires régimes oppressifs et exterminateurs, quand on pense que la suprématie de la Prusse relève précisément des territoires arrachés à la Pologne, quand on sait enfin que pendant des siècles — il y a mille ans comme aujourd'hui! — la lutte contre le Germain n'a pas cessé d'être pour les Polonais une nécessité et un devoir nationaux — le silence inexorable qui pèse sur le problème

polonais chez les alliés naturels et pour ainsi dire « inévitables » de la Pologne, ce silence étonne un peu et déconcerte...

Il est vrai, il est même incontestable que la question polonaise — si simple, si claire pourtant en son essence — est pratiquement assez difficile. Mais *difficile* ne signifie point *insoluble* et moins encore — *inexistante*.

Or le problème polonais — à quelques exceptions près — fut envisagé jusqu'ici soit sur le plan des « sympathies », soit comme un problème inexistant.

La première manière — sentimentale et compatissante est, politiquement parlant, complètement stérile. Au surplus, elle blesse parfois plus qu'elle ne satisfait... Aussi peu satisfaisante à tous égards apparaît la seconde manière : celle du silence des blancs officieux et celle des « bons mots » qui ne sont pas souvent... les meilleurs. De plus, cette attitude démesurément discrète n'est au fond qu'un aveu indirect de faiblesse, de dépit et, peut-être, d'un certain idéalisme politique... à rebours. On a l'impression que le problème polonais ne dépasse pas les moyens de la politique actuelle — tant s'en faut! — mais qu'il s'harmonise mal avec ses méthodes rétrécies et figées dans la routine.

Or, la Pologne n'est pas un fantôme. Il ne suffit pas de fermer les yeux pour qu'elle s'évanouisse. Il faut, au contraire, ouvrir les yeux et surtout voir grand. Un homme d'Etat qui envisage l'avenir européen, l'ordre européen sans tenir compte de la Pologne — est un borgne ou un maniaque. La Pologne est une réalité politique agissante, dont l'importance grandit et grandira. Il n'est pas douteux par exemple que ce fut l'attitude décisive des Polonais qui au début de la guerre déterminèrent les Russes à défendre et à garder si longtemps le front de la Vistule. — Et quelles ne furent pas les conséquences de cette décision sur les événements de la guerre? En cette occasion précisément les Polonais ont prouvé qu'ils savent en politique dominer l'élément sentimental, se placer et agir uniquement selon l'intérêt véritable de la nation. — Car la Pologne aspire non seulement à l'indépendance mais aussi à la grandeur. Les Polonais n'ont pas abandonné cette ligne de conduite malgré tous les désastres, toutes les tentations, toutes les provocations et on peut se fier à eux : ils y seront fidèles jusqu'au bout.

C'est dans cette perspective qu'il faut envi-

sager aussi la question polonaise après la proclamation du 5 novembre. Même si, par impossible, les promesses fluides et « magnanimes » des empires centraux pouvaient se réaliser après la guerre — les Polonais savent bien que cela signifierait pour leur patrie : *l'assombrissement durable de l'avenir national*. Voilà quel serait pour eux le prix d'une fiction. Mais ce prix — est-il besoin de le dire — c'est l'Europe qui le payerait en dernier ressort.

« La question polonaise, nous l'avons dit et nous le répéterons sans nous lasser — écrit dans son bulletin du jour le *Temps* du 11 novembre — est une question européenne vitale pour notre coalition. » Et l'auteur de l'article conclut : « La reconstitution de la Pologne unie est la condition de l'affaiblissement de la Prusse et de la sécurité européenne : voilà la vérité qui doit les guider (les Alliés). *Pas de paix durable sans l'affaiblissement de la Prusse, pas d'affaiblissement de la Prusse sans la reconstitution de la Pologne unie.* »

Voilà un langage clair et digne qu'on ne se lasserait pas d'entendre et qu'on regrette seulement de ne pas avoir entendu plus souvent jusqu'ici.

Car en effet ce qu'il faudra à l'Europe nouvelle — c'est « la reconstitution de la Pologne unie », grande libre et forte qui puisse reprendre sa place parmi les nations et son rôle d'animatrice de l'équilibre européen.

Puisse la diplomatie des nations qui défendent la liberté du monde le comprendre enfin. Puisse-t-elle oser se mettre au niveau général des grandes initiatives et de l'héroïsme victorieux. Puisse-t-elle abandonner les moyens ingénus et les menues complaisances d'avant guerre...

L'heure n'est pas aux hésitations ni aux recollages fragiles. Depuis deux ans et quelques mois l'édifice européen est en flammes. Il serait puéril d'en sauver les bibelots et surtout la vieille ferraille des temps révolus. C'est de l'avenir européen, c'est de la vie européenne qu'il s'agit. La perspective s'ouvre immense. Les solutions décisives, les formes nouvelles y apparaissent gravement...

Voyez grand, Messieurs les diplomates, créez, créez de toute votre audace et la victoire vous suivra haletante.

ZYGMUNT L. ZALESKI.

NOS BRAVES

Jean Olszewski, volontaire polonais, vient d'être cité à l'Ordre du jour de la Brigade :

« Extrait de l'ordre n° 39. Olszewski Jean, matricule 2648, 2^e classe, 11^e Compagnie.

« D'une cranerie et d'un entrain remarquables, a pris part aux opérations de juin, juillet et août 1916. Volontaire pour toutes les missions périlleuses, en particulier du 5 au 16 août, a exécuté plusieurs patrouilles de reconnaissance, ramenant de nombreux documents trouvés sur les morts ennemis. A attaqué à la grenade le 6 août un petit poste ennemi fortement constitué. A réussi dans cette opération, empêchant l'ennemi de l'occuper au cours des nuits suivantes. Le Lieutenant-Colonel (signé) Richaud. »

François Krysa, volontaire polonais, vient d'être cité à l'Ordre du jour :

« Dépot du 147^e Régiment d'Infanterie, Ordre de la 7^e Brigade, n° 35. Le Colonel Dutreuil, Commandant par intérim la 7^e Brigade d'Infanterie, cite à l'Ordre de la Brigade les braves dont les noms suivent :

« Extrait du 147^e Régiment d'Infanterie. Krysa François, 1^{re} classe, 3^e Compagnie, engagé volontaire pour la durée de la guerre. S'est toujours fait remarquer par ses brillantes qualités de courage et d'énergie. Volontaire pour toutes les missions périlleuses. A été blessé le 4 septembre en se portant à l'assaut des tranchées ennemies. Le 14 septembre 1916. Le Colonel Commandant par intérim (signé) Dutreuil. »

Julien Ozor, volontaire polonais, vient d'être cité à l'Ordre du Régiment :

« Le Lieutenant-Colonel Cot commandant le Régiment cite à l'Ordre du Régiment le Légionnaire de 1^{re} classe Ozor Julien, matricule 17423.

« Engagé volontaire pour la durée de la guerre, courageux et brave. Blessé au combat du 4 juillet 1916, a refusé de se laisser évacuer et a continué à combattre jusqu'à la fin de l'action. Extrait certifié conforme. Aux armées, le 18 octobre 1916. Le Lieutenant-Colonel (signé) Cot. »

Xavier Wiler, volontaire polonais, a été cité à l'Ordre du jour du Régiment.

« Ordre n° 114. Très bon légionnaire, s'est bien conduit pendant les combats du 8 et 12 décembre 1915. S'est fait remarquer par sa bravoure et sa belle attitude au feu aux affaires de Cernika-Gjadolo. Décision du Régiment du 3 février 1916. »

Une Nouvelle Proclamation austro-allemande

La Gazette militaire officielle de Lublin publie la proclamation suivante aux habitants des gouvernements généraux de Lublin et de Varsovie, signée des deux gouverneurs généraux Kuk et von Beseler :

« Les souverains des puissances alliées, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, ont déjà annoncé leur décision d'ériger le pays polonais, délivré de la domination russe, en un nouveau royaume indépendant. Votre vœu le plus ardent, caressé depuis plus d'un siècle, se trouve ainsi réalisé. Les sérieux dangers de cette grave époque de guerre nous forcent pour le moment de garder encore nous-mêmes en main l'administration de votre nouvel Etat; mais nous voulons volontiers, d'ores et déjà, lui donner peu à peu, avec votre aide, les institutions d'Etat qui doivent garantir la solide fondation de cette organisation et sa sécurité.

« Pour cela, l'armée polonaise importe avant tout. La lutte avec la Russie n'est pas encore achevée. Venez donc vous ranger volontairement à nos côtés pour nous aider à achever notre victoire sur vos oppresseurs. Vos frères de la légion polonaise se sont battus vaillamment et avec une haute distinction à nos côtés. Faites-en de même dans les nouveaux corps de troupes qui, unis à ces derniers, formeront l'armée polonaise. Cela donnera une ferme consistance à votre nouvel Etat et lui confèrera la sécurité à l'extérieur et à l'intérieur.

« Vous devez protéger votre patrie sous les couleurs et les drapeaux de votre pays que vous aimez par-dessus tout. Nous connaissons votre courage et votre ardent patriotisme et nous vous

appelons au combat à nos côtés. Rassemblez les hommes valides suivant l'exemple de la vaillante légion polonaise. Jetez d'abord, de concert avec les armées allemandes et austro-hongroises, les bases de l'armée polonaise dans laquelle revivront les glorieuses traditions de votre histoire militaire dans la fidélité et la bravoure de tous vos soldats. »

Une protestation à la Douma

A la séance de réouverture de la Douma, le leader du groupe des députés polonais, M. Garrowsewitch, a lu une déclaration ayant trait aux récentes mesures prises par les empires centraux vis-à-vis de la Pologne.

Au moment où la guerre bat son plein, dit l'orateur, les puissances allemandes ont eu l'audace d'anticiper sur les destins, non seulement de la Pologne, mais de toute Europe centrale.

Le royaume polonais créé par les Allemands dépendra sous bien des rapports des puissances allemandes. Il sera certainement une arme pour l'impérialisme germanique.

Les provinces polonaises de la Prusse, ce berceau du peuple polonais, sont condamnées à une germanisation implacable ultérieure. La Galicie reste au pouvoir des Habsbourg et, sous prétexte d'autonomie, est privée de toute influence dans la vie intérieure de l'Autriche.

Le peuple polonais ne consentira pas à cette solution allemande de la question qui contredit toutes ses aspirations, dont le but est la résurrection de toute la Pologne, résurrection que la guerre actuelle a transformée en certitude.

Nous protestons énergiquement contre cet acte allemand qui accentue le partage de la Pologne et tend à empêcher la nécessité historique de l'union polonaise, laquelle est impossible sans Cracovie, Posen, la Silésie et la mer polonaise.

Les conséquences de l'acte allemand menacent de défigurer la véritable volonté du peuple polonais. Cet acte cherche évidemment à créer un conflit entre la Pologne et la Russie et ses alliés, et à justifier aux yeux du monde civilisé un recrutement révoltant.

Nous sommes sûrs, conclut la déclaration, que dans cette circonstance tragique le peuple polonais ne sera pas abandonné, que l'acte des empires allemands ne restera pas sans réaction.

— Les Polonais et la proclamation austro-allemande.

Au sujet de la proclamation austro-allemande, publiée hier à Lublin et à Varsovie, règne parmi les Polonais en Suisse l'opinion suivante :

Cette proclamation a mis en relief la question polonaise car en promettant solennellement et formellement la création d'un Etat polonais, on fait ressortir le caractère international de cette question. En dehors de ce résultat, non seulement la proclamation ne satisfait pas les aspirations de la nation polonaise, mais en est au contraire la négation.

En limitant le futur Etat polonais aux régions polonaises arrachées à la domination russe, on en excieut les deux autres tronçons c'est-à-dire la Galicie et la Pologne prussienne. La Galicie — d'après le rescrit de l'Empereur François-Joseph à M. von Koerber, Président du Conseil — doit, il est vrai, obtenir l'extension de l'autonomie dont elle a joui jusqu'à présent, mais « autant que cela sera compatible avec son appartenance à l'ensemble de l'Autriche ». On ne mentionne même pas la Pologne prussienne: seule l'officieuse « Gazette de l'Allemagne du Nord » parle avec amertume de « maintes expériences faites avec la Pologne appartenant maintenant à l'Etat prussien », et souligne « qu'elle doit continuer à l'avenir de lui appartenir indissolublement ». La proclamation austro-allemande maintient et consolide les partages de la Pologne et par cela même résout d'une façon négative le postulat le plus essentiel du problème polonais: l'unification de tous les territoires polonais. Il faut encore ajouter que, selon les informations les plus récentes, la division administrative actuelle du Royaume de Pologne en zone autrichienne et allemande sera conservée.

Deplus, la proclamation non seulement bannit les territoires polonais du sud et de l'ouest du futur Etat polonais, mais ne détermine pas, ne

serait-ce que provisoirement, les frontières orientales et septentrionales de ce dernier. Elle laisse le champ libre à tous les espoirs, mais aussi à toutes les craintes.

Quant au régime du futur Etat polonais, la proclamation annonce une « monarchie héréditaire constitutionnelle », tout en réservant en même temps « sa liaison avec les deux puissances alliées ». Cette liaison doit évidemment concerner les questions économiques et avant tout la question de l'organisation, de l'instruction et du commandement de l'armée polonaise, point sur lequel la proclamation insiste expressément. A en juger par les péripéties des négociations berlino-viennaises, il s'agit de placer l'Etat polonais sous la dépendance militaire et économique de l'Allemagne plutôt que l'Autriche.

Des considérations militaires sont les principaux motifs qui ont inspiré la proclamation, la levée d'une armée en est, en effet, le seul point nettement concret et franchement précisé. L'exécution du recrutement dans un pays occupé et dans des circonstances telles que l'on s'efforcera de faire retomber sur les Polonais la responsabilité de cette violation du droit international, constitue une iniquité à l'égard des Polonais.

Les Polonais résidant en Suisse ne se dissimulent pas que les Empires centraux vont maintenant, après la proclamation, mettre à profit, en une mesure encore plus large que jusqu'à ce jour, les fautes politiques de la Russie, non moins que le silence des puissances occidentales de l'Entente, au sujet de la question polonaise. Ils s'attendent à ce que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ne manqueront pas, par conséquent, de provoquer la fraction de la société polonaise du Royaume de Pologne qu'ils sont parvenus à se concilier plus ou moins, à des actes qu'on représentera à l'étranger comme l'expression prétendue de la pensée et de la volonté de la totalité des Polonais, bâillonnés, comme on le sait, par l'occupation du pays.

LA PROTESTATION POLONAISE ET L'OPINION EN FRANCE

Le Temps du 14 novembre (Editorial) :

« « Liberté et indépendance des nations », c'est comme le dit la protestation d'hier, le mot d'ordre qui retentit dans cette guerre. M. Dmowski et ses amis se bornent à le rappeler sans insister. Mais ce rappel est un appel. Si discret soit-il, les gouvernements de l'Entente ne peuvent pas ne pas l'entendre. Leur force matérielle est liée à leur force morale. Leur force morale est liée au respect de leurs principes. Leurs principes leur commandent de ne pas refuser aux uns ce qu'ils accordent aux autres. Leur intérêt enfin se confond avec leur idéal pour exiger la solution qui, en ressuscitant la Pologne, abattra la Prusse.

« Les Polonais sont dans leur rôle en flétrissant « comme une nouvelle sanction de l'œuvre de partage » l'entreprise austro-allemande contre le Royaume de Pologne et la mainmise militaire qui en est le but et la conséquence. Mais les gouvernements alliés ont à définir leur attitude en face de cette protestation. Il ne s'agit pas seulement pour eux d'affirmer le droit pour lequel ils combattent. Il s'agit de parer moralement le coup qui vient de leur être porté et dont ils n'éviteront pas, hélas! l'effet matériel. Enrôlés de force au service de nos ennemis, il faut que les Polonais sachent ce que l'Entente, à défaut des résultats présents, leur promet de garanties futures. Il faut qu'ils sachent que de même qu'ils excluent toute conciliation possible entre la Pologne partagée et la Prusse, de même l'Entente ne conçoit pas la défaite de la Prusse sans la reconstitution de la Pologne unie. Il faut qu'ils sachent, pour tout dire d'un mot, que la politique russe proclamée par le Grand-Duc Nicolas est celle que soutient non seulement la Russie, mais l'ensemble de notre coalition.

« Il eût mieux valu, certes, qu'ils en fussent plus tôt informés. Mais il n'est pas trop tard. Les plus hautes personnalités russes désirent qu'on ne les tienne pas pour responsables de la consigne de silence si longtemps appliquée à la Pologne. Les démocraties de France et d'Angleterre seront-elles plus timides qu'elles? Et quand un intérêt certain, capital, est en cause; quand il s'agit d'un problème dont dépendent non pas seulement la réparation d'un des plus grands crimes de l'Histoire, mais la solution même de la guerre, la destruction du militarisme prussien, la liquidation de la tyrannie des Hohenzollern et le ré-

tablissement de l'équilibre en Europe, sera-t-il interdit à l'opinion d'apporter aux gouvernements le concours et l'appui d'une conviction motivée ?

« Un de nos confrères a pu écrire ce matin ce qu'il a été défendu au *Temps* d'imprimer vendredi, et réclamer, comme nous l'avions fait, la riposte nécessaire. Cela veut-il dire que la lumière se lève dans les esprits ? En tout cas nous reproduisons ici la conclusion de *l'Humanité* : « La question de l'indépendance de la Pologne est posée — dérision ! — par les gouvernements mêmes qui se sont faits, les armes à la main les violateurs du droit des peuples et de la libre vie des nationalités. Aux puissances qui se sont dressées pour la sauvegarde de ces mêmes droits de la résoudre à leur tour conjointement et solennellement, conformément aux principes qui les animent et les obligent à la guerre jusqu'à la victoire. »

« Cette « guerre jusqu'à la victoire », dont le parti socialiste proclame avec nous la nécessité, exige la victoire durable. Or, pas de victoire durable sans l'affaiblissement de la Prusse ; pas d'affaiblissement de la Prusse sans la reconstitution de la Pologne unie ! »

L'ÉTAT NATIONAL

VII. Education royale

Un cheval de courses n'est pas fait pour les besognes ordinaires. On se garderait bien de l'atteler à une charrue. Il commence sa carrière dans des conditions spéciales et il la poursuit jusqu'à la fin dans ces mêmes conditions. De même il y a pour un roi une éducation royale qui lui permet de développer ses aptitudes innées. Quand la monarchie est héréditaire le problème est simplifié puisque la naissance désigne à chaque roi son successeur et que ce prince est préparé à sa vocation depuis l'enfance. Mais si nous rejetons le principe du pouvoir héréditaire, comment dès lors assurer une éducation royale au candidat puisque celui-ci ne pourrait être désigné avant d'avoir suffisamment manifesté son caractère et ses aptitudes, c'est-à-dire à une époque où son éducation sera depuis longtemps terminée ?

Une solution existe qui serait de donner une éducation royale aux frais de l'État à tous les jeunes gens dont les ancêtres se seraient distingués par leurs services à la nation, avec cette restriction toutefois que ceux auxquels serait confiée la direction de cette école royale auraient le droit d'en exclure tout élève qui aurait manifesté un mauvais caractère ou révélé un défaut d'aptitude à la plus haute éducation nationale.

Ceux qui demeureraient, après cette élimination consciencieuse des incapables, auraient le devoir de servir la nation en remplissant les fonctions auxquelles ils seraient appelés par leur roi. Ils auraient reçu la meilleure éducation sous tous les rapports, et ils auraient eu l'occasion exceptionnelle de se rendre compte de toute la vie nationale passée et présente.

L'exigence d'une éducation spéciale pour ceux qui seraient destinés aux plus hautes fonctions politiques, dont la royauté, mettrait fin aux ambitions des démagogues, car dans un État ainsi organisé il serait impossible à un homme sans caractère et sans éducation d'arriver au pouvoir en médiant de ceux qui valent mieux que lui, comme cela est arrivé plusieurs fois dans différents États entre 1870 et 1914.

En quoi pourrait consister cette éducation royale ? Avant tout, elle devrait être très austère, et proscrire tout luxe matériel, tout raffinement physique. La sobriété, la limitation des besoins est la plus élémentaire et la plus indispensable des vertus royales. Les élèves du collège royal auraient la nourri-

POLONIA-NOËL

Le grand succès qu'a obtenu, l'année passée, notre numéro *hors série* de **POLONIA-NOËL**, consacré aux Polonais dans l'armée française, nous encourage à faire paraître, pour la fin de l'année courante, une nouvelle publication, cette fois-ci bien plus importante aussi bien au point de vue artistique que littéraire.

Elle aura pour titre :

LA FRANCE ET LA POLOGNE A TRAVERS LES SIÈCLES

Elle rappellera tout ce qui, à partir du ^xe siècle jusqu'à nos jours, a uni la Pologne à la France. Elle fera revivre tout ce qui a contribué à établir et resserrer les liens historiques et sociaux existant entre les deux pays ainsi qu'à rapprocher les affinités de leur civilisation. Elle fera valoir tout ce qui a transformé ces liens en une amitié inébranlable, puisant sa force dans des sentiments généreux dont l'origine remonte à des siècles et qui, à plus d'une reprise, ont éclaté avec la force irrésistible d'éléments déchainés.

Pour faire face à un problème si complexe, nous avons eu recours à la collaboration d'écrivains éminents connaissant à fond l'histoire des deux peuples et possédant, pour traiter cette question, toute l'autorité voulue.

Désirant rendre l'acquisition de notre album accessible à tout le monde, nous ouvrons une souscription au prix inférieur à notre prix de revient de **3 francs** l'exemplaire.

C'est-à-dire qu'avant la date du 1^{er} décembre l'exemplaire de **POLONIA-NOËL**, en souscription, pris sur place à l'Administration de **POLONIA**, sera de 3 francs. Après cette date, le prix de l'Album sera de 5 francs.

Les annonces pour le numéro de **POLONIA-NOËL**, à raison de 4 francs la ligne, sont reçues à l'Administration de la revue **POLONIA**, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette, jusqu'au 1^{er} décembre.

ture la plus simple, en même temps que de nombreux exercices physiques dompteraient en eux toute tendance à la paresse ou à la luxure.

Le roi et ses principaux collaborateurs dans l'administration de l'État ne devront pas se permettre de donner le mauvais exemple par leurs repas luxueux. Ils auront été élevés frugalement, dans l'abstinence de tout ce qui est superflu, et dans le respect de la vie spirituelle. Ce seront de véritables ascètes dans le meilleur sens de ce mot, qui auront appris à se dominer sous tous les rapports pour savoir mieux gouverner les autres. Ils connaîtront à fond l'histoire nationale et universelle et ils auront compris quels sont les services qu'attendent de leur nation les autres nations de l'humanité, et surtout les nations les plus proches.

Ils auront étudié l'art et la littérature nationale, ils les auront comparés à la production artistique étrangère afin de bien se rendre compte de l'esprit national. Ils sauront exprimer correctement et exactement leur pensée et peser chacune de leurs paroles afin de pouvoir respecter leurs engagements. On leur aura donné l'occasion d'apprendre à connaître toutes les branches de la vie nationale, ils auront pu essayer les différents genres de travail nationalement productif depuis le travail agricole jusqu'à celui des mines, sans négliger aucun métier essentiel à la vie commune. Ils auront servi dans la marine et dans l'armée et aucun aspect de l'effort exigé par la prospérité nationale ne leur sera demeuré étranger.

Cette éducation royale devra commencer très tôt, dès l'enfance, et il lui faudra durer plus longtemps que toute autre éducation professionnelle, jusqu'à l'âge de trente ou de quarante ans, si l'on y comprend tous les exercices de service subalterne qui précèdent l'accès aux positions de grande responsabilité.

Une telle éducation laborieuse et pleine d'abnégation ne pourra être supportée que par l'élite, et sur un grand nombre d'appelés il n'y aura que fort peu d'élus. Les autres, ceux qui n'auront pas atteint le niveau moral et intellectuel exigible, rentreront dans les rangs du vulgaire et n'auront aucune raison de se glorifier d'avoir passé par le collège royal, car ce serait confesser qu'ils en ont été exclus.

Mais ceux qui auront triomphé de toutes les épreuves et qui surtout auront manifesté dans cette voie une grande humilité unie à une grande indépendance d'esprit, qui auront affirmé un caractère inébranlable soutenu par la plus souple intelligence et par un organisme résistant à tout effort, ceux-ci, élèves de la nation, entièrement dévoués au bien de leur pays, mériteront dans l'État les situations les plus importantes.

C'est parmi eux que le sénat choisira le roi et son successeur, dès lors intimement associés à toutes les affaires de la politique nationale. Ainsi chaque roi aura reçu une éducation royale, et il aura connu de près comme camarades ceux parmi lesquels il aura plus tard à choisir ses proches collaborateurs. Il aura aidé son prédécesseur pendant longtemps avant d'arriver à son tour au pouvoir suprême de sa nation. Il sera issu d'une famille qui depuis quelques siècles aura fourni des serviteurs fidèles à son peuple.

(A suivre.)

W. LUTOSŁAWSKI.

Les grandes phrases de « reconstruction de l'ordre social », de « régénération du système politique de l'Europe », de « paix durable fondée sur une juste répartition des forces », etc. etc. se débitaient pour tranquilliser les peuples, et pour donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur ; mais le véritable but du Congrès (de Vienne) était le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées aux vaincus.

Prince DE METTERNICH. [Mémoires, T. I, p. 474 (édit. Plon, 1880.)]

LA COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT RUSSE AUX GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS

Pétrograd, 15 novembre. — Les représentants diplomatiques russes sont instruits qu'ils doivent remettre, au sujet de l'acte austro-allemand, la communication ci-après aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités :

« Je suis chargé par mon gouvernement de porter à la connaissance de Votre Excellence ce qui suit :

« Au mépris du droit des gens, les autorités militaires allemandes et austro-hongroises de Varsovie et de Lublin viennent de proclamer que les provinces russes de Pologne formeraient à l'avenir un Etat séparé.

« Le gouvernement impérial de Russie proteste contre cet acte constituant une nouvelle violation des conventions internationales solennellement jurées par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, et je le déclare nul et non avenue. Le gouvernement déclare que les provinces du royaume de Pologne n'ont pas cessé de former une partie intégrante de l'empire de Russie et que leurs habitants sont liés par le serment de fidélité qu'ils ont prêté à S. M. l'empereur, mon auguste souverain. »

LES ALLIÉS GARANTISSENT la reconstitution DE L'UNITÉ POLONAISE

Déclarations franco-anglaises

A l'issue de la conférence qui s'est tenue hier à Paris, M. Aristide Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, et M. Asquith, premier ministre de Sa Majesté Britannique, ont adressé le télégramme suivant à M. Sturmer, président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères de Sa Majesté l'Empereur de Russie :

Réunis à Paris en conférence, nous avons pris connaissance, avec la plus vive satisfaction, de la déclaration publiée le 14 novembre dernier dans la presse russe et par laquelle le gouvernement impérial, constatant la nouvelle violation du droit des gens et des conventions internationales commise par l'Allemagne et par l'Autriche-Hongrie, proteste contre leur prétention de créer un Etat nouveau sur un territoire momentanément occupé par elles et de lever une armée parmi la population de ces régions.

Nous nous félicitons hautement de voir que, déjouant les machinations de nos ennemis et mettant en pleine lumière le caractère illusoire de leurs promesses, la Russie, après avoir, dès le début de la guerre, donné aux peuples qui habitent toutes les terres polonaises des assurances conformes à leurs espérances séculaires, renouvelle solennellement l'inébranlable décision annoncée, il y a plus de deux ans, au nom de Sa Majesté l'empereur, de réaliser leur autonomie.

Nous nous réjouissons sincèrement des généreuses initiatives prises par le gouvernement de Sa Majesté l'empereur de Russie en faveur d'un peuple auquel nous attachent d'antiques sympathies et dont l'union restaurée constituera un élément primordial du futur équilibre européen. Nous sommes heureux de nous solidariser entièrement avec les vœux dont le gouvernement impérial entend assurer la réalisation au bénéfice du noble peuple polonais.

Signé :

ARISTIDE BRIAND,
président du Conseil des Ministres.

H. H. ASQUITH,
premier ministre de la Grande-Bretagne.

Henryk Sienkiewicz est mort.

Le cœur du grand citoyen polonais a cessé de battre à l'heure même où la Pologne entière étouffe d'angoisse sous les coups qui la frappent.

L'illustre fils de la Pologne n'a pas pu survivre aux nouvelles épreuves de sa patrie malheureuse, n'a pas pu survivre à sa nouvelle déception !

AGENCE POLONAISE DE PRESSE

— L'attitude du Royaume de Pologne.

D'après des nouvelles venues du Royaume de Pologne par voie confidentielle, les sentiments de la population, à propos de la proclamation austro-allemande, se sont manifestés dans un esprit purement national, pour l'indépendance de la Pologne et non pas en faveur des Empires centraux. Les symptômes de germanophilie ne sont qu'isolés; telle fut la réunion récente dans la salle de la Philharmonie de Varsovie, d'où l'on adressa des télégrammes aux Empereurs Guillaume et François-Joseph. Cette manifestation a été arrangée par un groupement peu nombreux mais criard dirigé par le fameux Studnicki et déjà connu pour ses tendances germanophiles.

A cette occasion il importe de mettre en lumière la communication suivante de l'Agence Wolff : Dimanche, à l'occasion de la proclamation, à Varsovie une foule de trois mille personnes s'était réunie. Rappelons, à titre de comparaison, que le 3 mai de cette année, la manifestation nationale qui eut lieu à Varsovie en commémoration de la Constitution polonaise de 1791, a réuni 250.000 personnes.

— Les Clubs Polonais du Reichstag et de la Diète Prussienne gardent le silence.

Dans les milieux politiques allemands, on espérait que la proclamation par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie d'un Etat polonais sur les terres polonaises occupées, obligerait les Clubs polonais du Reichstag et de la Diète prussienne à renoncer à la politique d'opposition suivie jusqu'à présent, et à faire une déclaration en faveur du gouvernement de Berlin. Or les Clubs mentionnés, après une discussion à fond, ont résolu de prendre, à l'égard de la proclamation austro-allemande, une attitude de réserve absolue et de s'abstenir de toute déclaration.

— Les Députés polonais du Duché de Posen ne cessent de protester.

M. Trompczynski, député polonais du Duché de Posen au Reichstag, a prononcé à une des dernières réunions de la grande commission du Parlement allemand le discours suivant :

« Il y a actuellement en Allemagne 350.000 ouvriers et ouvrières originaires du royaume de Pologne.

« Au moment de la déclaration de guerre, il y en avait 250.000. Tous ceux-ci, sans qu'il soit fait distinction de sexe, ni d'âge, ont été retenus de force à l'intérieur des frontières allemandes. Mais on s'est aperçu que leur

nombre était encore insuffisant pour effectuer tous les travaux industriels et agricoles, qui manquaient de main-d'œuvre et, dès lors, l'office central du travail a pris à tâche de recruter des travailleurs dans le royaume de Pologne. Il a réussi ainsi à se procurer environ 80.000 ouvriers.

« Dans le contrat d'engagement, il était entendu qu'ils étaient enrôlés exclusivement comme travailleurs agricoles; mais à peine eurent-ils franchi la frontière, qu'on leur fit savoir qu'il leur serait désormais interdit de rentrer chez eux, et même de quitter la localité où ils devaient séjourner.

« Ce n'est pas tout. Dans certaines régions de la Pologne, on a enlevé de force, pour les transporter en Allemagne, des contingents importants de travailleurs. L'opération avait revêtu le caractère d'une véritable « razzia », les agents recruteurs ayant, en effet, entouré la foule au moment où elle sortait d'une église.

« Ce fait s'est répété à Vilna.

« Dans le gouvernement de Varsovie, le travail forcé a été systématiquement organisé avec, comme but, l'exportation des travailleurs en Allemagne.

« Pour contraindre les Polonais à émigrer, on crée artificiellement le chômage dans leur pays.

« Toutes ces mesures ont naturellement provoqué l'indignation en Pologne. Des milliers de lettres dépeignent le sort des ouvriers polonais sous des couleurs lamentables.

« Un homme touche par jour 85 pfennigs, une femme 75 et, avec cette somme, les malheureux doivent pourvoir à tous leurs besoins.

« Les ouvriers se plaignent tous d'être mal logés, dans des pièces trop exigües et non chauffées; ils sont mal nourris; la besogne à laquelle ils sont assujettis est souvent trop lourde pour leurs efforts.

« Encore doit-on ajouter qu'ils sont fréquemment battus par leurs patrons, leurs contremaîtres ou les agents de police qui les surveillent. Sur le maigre salaire qui leur est alloué, on prélève certaines retenues absolument injustifiées.

« Le moindre différend avec leur patron les expose à l'emprisonnement.

« De forts contingents de travailleurs enrôlés par force en Allemagne, ont essayé de s'enfuir. Plusieurs sont tombés sous les balles des garde-frontières, d'autres ont tenté de traverser à la nage les rivières qui les séparent de leur pays; mais la plupart des fugitifs ont été repris et jetés en prison. Ce régime de terreur a restreint le nombre des évasions. »

— L'Agence Wolff a altéré le texte de la déclaration faite par les Polonais au chancelier de l'Empire.

Comme on le sait, six Polonais de Varsovie, appartenant au camp politique qui, contrairement à la réserve observée par les autres partis, a adopté une attitude conciliante à l'égard des Empires centraux, afin d'obtenir de ceux-ci le plus de concessions possible, se sont rendus, le 28 octobre, à Berlin, avec, à leur tête, M. Brudzinski, recteur de l'Université de Varsovie, et ont soumis au chancelier les vœux de leurs partisans politiques. L'Agence Wolff a donné un compte rendu détaillé de cette entrevue et a reproduit le texte du discours prononcé en cette circonstance par M. Brudzinski, ainsi que les desiderata qui y étaient exposés. Or, ce compte rendu, d'après de récentes informations, était des plus tendancieux. La « Neue Zürcher Zeitung » vient d'insérer dans ses colonnes une rectification polonaise, aux termes de laquelle M. le recteur aurait formellement déclaré que la délégation n'a pas le caractère d'une représentation autorisée de la nation polonaise. De plus, au lieu de l'expression « Pologne indépendante » (unabhängig) dont s'est servi M. Brudzinski, l'Agence Wolff se contenta du mot « Pologne autonome » (selbständig). Enfin M. Brudzinski a demandé la création immédiate d'un Etat polonais, et l'Agence Wolff lui prête la restriction : « en tant que le permettront les éventualités de la guerre ».

— Résistance de la Municipalité et de la Presse de Varsovie à l'évacuation forcée en Allemagne.

L'arrêté du général-gouverneur von Beseler, ordonnant à la population polonaise du Royaume de Pologne, sous peine d'emprisonnement, d'accepter le travail offert par l'entremise des autorités allemandes, a provoqué une vive indignation à Varsovie. La police allemande avait exigé la collaboration de la municipalité dans les mesures coercitives prescrites. Celle-ci a refusé d'offrir son concours à l'exécution de cette mesure, déclarant qu'en qualité d'institution autonome polonaise elle ne prendra aucunement part à l'évacuation forcée de la population, à l'effet de l'occuper à des travaux de l'administration impériale militaire en Allemagne. La presse polonaise de Varsovie s'est aussi nettement prononcée contre l'arrêté du général-gouverneur.

En présence de cette opposition, les autorités allemandes essayent d'étouffer l'affaire, ou tout au moins de l'atténuer. Le Président de la police de Varsovie, von Glasenapp, a publié un avis informant que si les ouvriers viennent volontairement et en nombre suffisant s'offrir pour travailler, les autorités allemandes pourront n'avoir

as recourus aux mesures de rigueur annoncées. Le Président de la police constate que « pour le moment il n'est pas prévu de travail forcé pour les ouvriers en Allemagne ». Un autre avis assure que l'arrêté concernant le travail forcé n'a rien de commun avec la politique.

BULLETIN

● La situation de la Pologne.

Une délégation de la Commission des affaires extérieures, qui comprenait, avec M. Georges Leygues, président, MM. Caillaux, Simon, Lebey et Albert Grodet, s'est rendue samedi le 11 novembre auprès de M. Aristide Briand, président du Conseil, avec qui elle s'est entretenue de diverses questions et notamment de la situation de la Pologne. (Paris-Midi du 12 novembre.)

● Mensonges et crédulité.

La presse française vient de reproduire une information des journaux de Berlin annonçant que la nouvelle de la proclamation d'un Etat polonais indépendant aurait provoqué une grande effervescence parmi les Polonais de Posnanie qui émigraient déjà en masse dans le nouveau Royaume. Il est tout naturel que les Allemands essaient de couronner leurs machinations infâmes par de grossiers mensonges, mais ce qui nous étonne profondément, c'est de voir les journaux français se prêter à cette manœuvre. Nous pouvons rassurer nos confrères français. Les Polonais de Posnanie tiennent trop au sol de leurs ancêtres pour l'abandonner si facilement. Ils n'auront pas soutenu depuis tant d'années une lutte acharnée contre le flot germanique pour capituler aujourd'hui où cette lutte menace de devenir encore plus intense. Non ! les Polonais n'abandonneront jamais la Posnanie.

● L'Italie pour la Pologne.

Un des grands amis italiens de la Pologne, l'éminent avocat Attilia Begey, nous adresse la circulaire du comité « Pro Polonia » de Turin dont il est le secrétaire. Cet émouvant appel en faveur de la cause polonaise confirme une fois de plus les sentiments de sympathie dont l'Italie est animée envers la Pologne. « Une nation qui a droit à occuper une place d'honneur parmi les plus cultivées, les plus intelligentes et les plus riches de l'Europe, qui dès les temps les plus anciens a toujours fait un accueil généreux aux sciences et aux arts, qui a donné un si grand essor à ses libertés, qu'elle éclipsa même les antiques républiques de Rome et d'Athènes, qui après un siècle d'esclavage a produit une pléiade d'écrivains, de poètes et de peintres de grand renom, une telle nation peut exister et se développer sans la tutelle étrangère. Attendons avec confiance le développement de ses destinées et tâchons d'y prêter notre concours. »

● Une émouvante protestation.

C'est de tout cœur que j'adhère à la protestation polonaise, car j'aime mon pays et je hais les envahisseurs. J'ai quinze ans et je suis seul au monde, car les Allemands ont tué mon père et mes trois grands frères, des amis français m'ont recueilli et je considère la France comme ma seconde patrie. Malgré tout, je souffre de mon exil et j'ai hâte d'être plus grand pour venger ma chère Pologne.

Ils ne l'auront pas, les Boches, nous savons bien que la liberté qu'ils nous proposent n'existe que dans leurs paroles, nous, les petits Polonais d'aujourd'hui, nous saurons plus tard faire respecter notre belle Pologne et nous sommes sûrs de l'aide des Alliés.

Vive la Pologne! et Vive la France!

LADISLAS WALASKI.

● L'Echo de la Matinée.

La Matinée Artistique organisée le 12 novembre par l'Union Féminine de protection du Soldat polonais en France a été une fête des plus réussies. Assurée par de tels artistes, patronnée par un groupe de dames de grand cœur et secondée par la sympathie du public, la Matinée ne pouvait pas ne pas réussir.

Le Comité de l'Union Féminine de protection du Soldat polonais exprime ses chaleureux re-

merciements au public, pour le sympathique accueil qu'il avait fait à cette manifestation, à M^{me} Oedenkoven qui a mis si gracieusement à la disposition de l'Œuvre sa magnifique salle de concert, aux artistes qui se sont donné tant de peine pour nos soldats et aux dames patronnesses qui ont bien voulu la seconder de leurs efforts.

La caisse de l'Union s'est enrichie de 3.661 francs nets au profit du soldat et c'est en son nom que le Comité dit encore une fois merci.

● M. Daniel Robert fera au théâtre Français Coppée (9, rue de Prague) le jeudi 23 novembre, à 8 h. 1/4 du soir, une conférence sur la Pologne avec projections.

Vient de paraître une **Petite Encyclopédie polonaise**, ouvrage collectif publié sous la direction de M. Erasme Piltz, — rédacteurs MM. Edouard Woroniecki, Stefan S. Zaleski, Jean Perowski. En vente à l'administration de la revue **Polonia**, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette (franco 5 fr. 50).

REVUE DE LA PRESSE

Le Temps du 17 novembre (éditorial) :

« La question polonaise, nous l'avons dit et nous le répéterons sans nous lasser, est une question européenne vitale pour notre coalition. Elle est vitale d'abord pour la Russie, qui mesure depuis deux ans le mal que peut lui faire la force allemande et qui, sans nul doute, mesure également l'augmentation de puissance qui résulterait pour l'Allemagne de la mainmise sur le Royaume de Pologne. Elle est vitale pour la France, l'Angleterre et l'Italie, en un mot pour les puissances occidentales, qui savent qu'aucune paix durable n'est possible, tant que ne sera pas brisé le rêve pangermaniste.

« Ne nous y trompons pas, en effet : la proclamation du Royaume de Pologne, sans frontières et sans droits, sauf celui de mettre ses hommes au service de l'Allemagne, est la première manifestation du plan pangermaniste, la première assise du Mitteleuropa, qui est devenu pour nos ennemis, depuis la Marne et depuis l'Yser, l'objectif immédiat de la guerre. Paris et Calais manqués, l'Allemagne s'est retournée vers l'Orient. C'est là qu'elle cherche, à défaut d'une victoire décisive espérée en 1915, plus malaisée en 1916, les éléments d'un gain positif conforme aux doctrines de Liszt, de Naumann et de Tannenberg. Ce gain, s'il était acquis, la dispenserait même de lutter : car il lui assurerait pour le lendemain une suprématie inattaquable.

« Le vrai caractère du problème polonais le voilà. . . . il n'y aura pas d'Europe habitable et paisible, si la Prusse, gardant ses prises, les élargit de prises nouvelles. Il n'y aura pas d'Europe habitable et paisible, si, sur la base de l'occupation militaire maquillée en autonomie, l'Allemagne réussit à nouer avec la Pologne russe des relations peut-être durables. Il est facile de montrer que la « Constitution polonaise » du chancelier de Bethmann et du baron Burian n'est légalement qu'un « chiffon de papier » ; qu'elle viole à un égal degré le droit international et le droit national ; qu'elle est dirigée contre la Pologne et constitue l'aggravation méthodique des traités de partage du XVIII^e siècle. »

« Le jour où la nationalité polonaise, après plus d'un siècle de martyre, aura reconquis le droit de vivre, la Prusse, numériquement et financièrement affaiblie de moitié, ne pourra ni dans le présent ni dans l'avenir exercer la dictature de l'Europe centrale. Ce jour-là, la paix sera solide et durable. »

« La reconstitution de la Pologne unie est la condition de l'affaiblissement de la Prusse et de la sécurité européenne : voilà la vérité qui doit les guider. Pas de paix durable sans l'affaiblissement de la Prusse ; pas d'affaiblissement de la Prusse sans la reconstitution de la Pologne unie, tels sont les termes de l'équation. »

L'Eclair (ERNEST JUDET) :

« Quoi qu'il arrive de cette nouvelle aventure, tendant à modifier la face de l'Europe, nous devons être satisfaits de savoir que l'Etat polonais ne retombera plus jamais dans le néant.

« S'il est arraché des mains qui se flattent prématurément de le rattacher à la fédération austro-allemande, il ne le sera plus pour redevenir ce qu'il était depuis plus d'un siècle et demi.

« L'hommage éclatant rendu au principe de l'indépendance de la Pologne, même nominale et superficielle, n'est pas médiocre. Ce n'est qu'un commencement imparfait et

réalisé par les gouvernements qui n'auraient pas dû avoir cette chance disponible.

« Mais la Pologne est sûre de renaître pour l'éternité humaine ! »

Neue Zürcher Zeitung :

« ... Les puissances centrales ne comptent pas seulement sur l'avenir. Il est vrai que l'officieux *Fremdenblatt* déclare clairement que c'est seulement après la conclusion de la paix que l'organisation proposée de la Pologne pourra être entamée. Mais plus d'un symptôme fait conclure que d'ores et déjà les puissances centrales veulent tirer profit de leur mesure. Aant tout il semble que le projet, depuis longtemps chuchoté, qui consiste à remplir par des contingents polonais les vides causés par la guerre dans les armées des puissances centrales, va être réalisé. Les allocutions du gouverneur général de Varsovie ne permettent aucun doute à ce sujet. Il déclara que le reproche selon lequel l'Allemagne promettait à la Pologne l'autonomie parce qu'elle avait besoin de soldats laisse le gouvernement allemand tout à fait froid ; puis il dit qu'une armée polonaise serait bientôt prête à entrer en lice. »

Nous lisons dans *La Vie* de novembre une nouvelle des plus intéressantes et des plus émouvantes de M. Henryk Korab Kucharski. On y sent vibrer toute l'ardeur de l'âme polonaise. C'est l'histoire d'un petit Polonais de Posen, qui, depuis sa toute jeunesse, rêve d'aller à Paris, dont lui a tant de fois parlé son grand-père. Il est devenu soldat de l'armée allemande. Quoique en première ligne, il a confiance. Il sait qu'il doit voir ce Paris tant chéri... Avant l'attaque, il s'échappe de la tranchée... Le voilà à l'hôpital du Val-de-Grâce, mais il est heureux. Il entend des dames vêtues de blanc murmurer : « C'est un Polonais ».

L'Eclair de Montpellier du 7 novembre (JULES VÉRAN) :

« Mais les Polonais n'ont plus longtemps à pleurer. L'heure de leur délivrance approche. L'heure vient où la Pologne qui mourut en disant : « Le ciel est trop haut et la France est trop loin » sourira au ciel et à la France rapprochés d'elle.

« Il y aura, ce jour-là, beaucoup de joie, non seulement parmi les enfants enfin réunis de la Pologne, mais aussi parmi tous ceux qui n'ont jamais désespéré de la justice de Dieu, qui croient, avec le vieux poète latin, aux renaissances les plus inattendues : « *Multa renascentur quae jam cecidere* » et qui savent que les peuples qui gardent leur langue, comme les Polonais, gardent « la clé qui délivre des chaînes ».

Polonais et Français

Le Télégramme de Toulouse publie les « Souvenirs d'un soldat français interné à Suwalki » (Pierre Gilly) qui apportent un précieux document d'amitié de la population polonaise à la France :

« — Les distractions devaient être rares à l'hôpital de Suwalki ?

« — Le seul passe-temps des convalescents était de descendre dans la cour pour regarder passer les gens. Nous étions séparés de la rue que par un grillage de fils de fer barbelés. Dès qu'on sut qu'il était arrivé des Français à Suwalki et qu'on pouvait en voir tous les jours à l'hôpital, ce fut, à certains jours, le samedi et le dimanche surtout, la promenade préférée de la population. Le samedi, c'étaient les Polonais israélites qui venaient nous visiter ; le dimanche, les Polonais catholiques. Les uns et les autres nous témoignaient une très vive sympathie. Les femmes nous jetaient des fleurs, les hommes nous passaient du pain, des œufs, des fruits ou des conserves par-dessus les grillages. L'unique sentinelle qui gardait l'entrée de l'hôpital ne pouvait empêcher ces fraudes, pas plus que les fils de fer barbelés ne pouvaient arrêter les cris de « Vive la France ! », très souvent répétés, d'arriver jusqu'à nous. Je vous laisse à penser si nous étions heureux ! »

« Vous m'avez déjà dit que, lors de votre séjour à l'hôpital, la population polonaise vous montrait une grande bienveillance. Est-ce que ceux du camp eurent aussi l'occasion d'en bénéficier ?

« — Oui, car, en nous rendant au travail, nous rencontrions des Polonais sur notre passage qui ne se gênaient guère pour nous lancer du pain, des œufs durs, des biscuits. Nous attrapions tout ça au vol ; celui-ci un œuf, celui-là un biscuit, cet autre un morceau de pain. Sans ces suppléments de vivre, sans la générosité du peuple polonais, beaucoup d'entre nous seraient morts de faim. »

« Si la presse était libre, la Pologne serait indépendante. »

Prince TALLEYRAND.
(La Pologne et les Habsbourg.)

ZIEMIE POLSKIE

Tydzień ubiegły żadnej poważniejszej zmiany na obszarze walc, na Ziemiach polskich, nie przyniósł.

Zaludnienie Warszawy.

Według opracowanego świeżo, przyjętego przez magistrat planu, granica wielkiej Warszawy będzie miała 45 wiorst długości, miasto zaś będzie zajmowało 12.000 hektarów czyli około 2 400 morgów. Posiadając te dane, można obliczyć, w przybliżeniu gęstość zaludnienia w « Wielkiej Warszawie » oraz porównanie wzrostu i upadku tej gęstości. Tuż przed powstaniem r. 1863, obszar Warszawy wynosił 1894 dziesięcin tj. 1.705 hektarów przy liczbie stałych mieszkańców 156.072 czyli, że gęstość zaludnienia na 1 ha stanowiła 92 ludzi, na 1 mieszkańca Warszawy wypadło 105 mtr. kw. powierzchni. Obecnie « Wielka Warszawa », w obszarze 12.000 ha przy ludności, razem z przyłączonymi przedmieściami 907.000 (cyfra ta zapewne wobec zarządzanego spisu przedmieść nieco się zmieni), posiada przeciętnie 75 mieszkańców na 1 ha, czyli, że na 1 osobę wypada 133 mtr. kw. powierzchni.

Przemianowanie ulic w Warszawie.

Ulice przemianowane przez komisję mieszaną, do której z miejskiej rady weszli radni: Sieroszewski, Tarczyński i Grendyszyński i członkowie magistratu: Rychliński, Lilpop i St. Karpiński:

— Kotzebue	— Fredry.
— Erywańska	— Kredytowa.
— Kaliksta	— Śniadeckich.
— Teodora	— Chałubińskiego.
— Leopoldyny	— Emilii Plater.
— Aleksandrowska	— Zyguntowska.
— Konstancyńska	— Florjańska.
— Nowo-Aleksan-	
— dryjska	— Puławska.
— Plac św. Aleksan-	
— dra	— Trzech Krzyży.
— Junkierska	— Kozia.
— Skwer Konstan-	
— tynowski	— Skwer Mickie-
	— wicza.

Proces 19 o zdradę stanu.

W dniu 9 października, rozpoczął się, przed sądem polowym komendy wojskowej w Krakowie, proces przeciwko 19 oskarżonym o zbrodnię przeciwko sile państwa przez niewłaściwość przy zwalnianiu od służby wojskowej. Na ławie oskarżonych zasiadają: 1. Ludwik Uryga, b. urzędnik magistratu krakowskiego. 2. Piotr Jaskier, diurnista magistratu. 3. Franciszek Szymkowski, diurnista magistratu. 4. Roman Pudek, pomocnik kancelaryjny w magistracie. 5. Wojciech Gawlik, woźny magistratu. 6. Władysław Łazarski, agent handlowy w Krakowie. 7. Alfred Goryczko, fryzjer. 8. Jan Goryczko, fryzjer, obaj w Krakowie. 9. Kazimierz Satalocki, zegarmistrz w Krakowie. 10. Leib Leon Rieser, cukiernik w Krakowie. 11. Gerson Rieser, pomocnik kuśnierski. 12. Szymon Silberstein, kupiec bławatny w Krakowie. 13. Melloch Winzelberg, kupiec z Czechowa. 14. Mojżesz Winzelberg, kupiec z Krakowa. 15. Jeruchem Beck, pomocnik handl. z Krakowa. 16. Loebel Kleinmann, handlarz drzewa z Krakowa. 17. Marja Rieserowa. 18. Tadeusz Bielec, diurnista magistratu krakowskiego i 19. Aleksander Starkel, diurnista magistratu krakowskiego.

Aresztowanie pp. Spokornego i Hermana.

W pierwszych dniach października, władze niemieckie aresztowały w Warszawie dwóch głównych członków konsorcjum tramwajowego, dyrektora Maurycego Spokornego i p. Juliusza Hermana. Nadto aresztowano sekretarza dyrekcji tramwajów, p. Wertheima. Aresztowani tworzyli główny zarząd instytucji tramwajów warszawskich. Aresztowanie pp. Spokornego, Hermana i Wertheima pozostawać miało w związku z bezpośrednią odpowiedzialnością za całokształt tej instytucji. Po dwóch dniach, pp. Spokorny, Herman i Wertheim odzyskali wolność.

Dodatkowa rekwizycja metali.

Magistrat krakowski wydał następujące rozporządzenie, aby wysączyć z grodu wawelskiego ostatek miedzi, mosiądzu, niklu i cyny. Nieszczęśliwi mieszkańcy muszą zbyć się teraz wszelkich śladów tych metali, pod grozą... trzech lat więzienia lub 20.000 koron grzywny! Ładne to rozporządzenie brzmi dostojnie, jak następuje:

« Ponieważ komisje kontrolne ustanowione dla

stwierdzenia, czy wszyscy uczynili zadość obowiązku oddania na cele wojny naczyń metalowych, sporządzonych z miedzi, stopów miedzi, mosiądzu, niklu i cyny, wykazały, że w Krakowie jeszcze wiele osób przedmioty takie posiada, przechowuje i ukrywa, przeto magistrat, na podstawie reskryptu namiestnictwa z dnia 8 b. m., ustanawia dodatkowo komisję odbiorczą dla spraw rekwizycji metali na cele wojny. — Komisja ta urzędować będzie w dniach 23 i 24 października b. r. w domu przy ul. Franciszkańskiej l. 4., w godzinach od 9 rano 12 w południe i od 3 do 5 po południu. — Przed komisję tę winni zgłosić się wszyscy, którzy dotąd sprzęty, sporządzone z wyszczególnionych wyżej metali, sami posiadają, albo dla osób trzecich przechowują, a to celem odstawienia tych sprzętów i naczyń i poddania ich oszacowaniu. Bezwarunkowemu obowiązkowi oddania podlegają także kociołki miedziane, umieszczone w piecach kuchennych i kołby do prania.

« W terminie powyższym obowiązani są też oddać posiadane przedmioty metalowe wszyscy ci, którzy poprzednio uzyskali zezwolenie na późniejsze oddanie tych przedmiotów, chociażby poprzednio wyznaczony termin oddania sięgał poza czas urzędowania komisji.

« Wypłata należności za odebrane przedmioty nastąpi przez intendaturę wojskową za pośrednictwem pocztowej Kasy oszczędności.

Kto ciążącemu na nim obowiązkowi oddania w tym dodatkowym terminie zadość nie uczyni, karany będzie, na podstawie rozporządzenia ministerjalnego z dnia 23 września 1915 roku, grzywną do pięciu tysięcy koron, a w razie wystawienia przez przekroczenie nazwanek wojskowych interesów monarchji, przez władze sądowe ścisłym aresztem od trzech miesięcy aż do trzech lat. Obok tego może być orzeczona kara pieniężna do 20.000 koron. »

Listy za granicę.

« Deutsche Warschauer Ztg. », pisze: « W odpowiedzi na liczne zapytania, zwracamy uwagę, iż wysyłanie listów z generał-gubernatorstwa warszawskiego za granicę, do państw neutralnych i nieprzyjacielskich, nie jest dozwolone. Pod zakaz ten podciągnięte jest również wysyłanie listów za pośrednictwem stowarzyszeń, komitetów pomocy i. t. p. Na razie, dozwolone jest jedynie pośredniczenie w otrzymaniu zasłózków z Ameryki przez związek pomocy Hebrew S. and I Aid-Society, New York City ».

Poświęcenie pomnika na grobie Bolesława Prusa.

D. 29 z m., w południe na cmentarzu Powązkowskim — wobec licznie zgromadzonej publiczności — z członkami Kasy Literackiej, Towarzystwa Dziennikarzy i Literatów Polskich oraz Towarzystwa Hygieny Bolesława Prusa na czele, ks. Jan Wróblewski dokonał poświęcenia pomnika na grobie Bolesława Prusa, zmarłego w dniu 19 maja 1912 roku.

Na pomniku tym wyrzyto następujący napis:

Aleksander Głowacki
Bolesław Prus
1847 — 1912
« Serce serc »

Ku napisowi « Serce serc » wspina się dziecko, obejmując pomnik rękoma.

Projekt i rzeźbę na pomniku, wykutym z łomów kamienia sztyrlowieckiego, — jak już zaznaczyliśmy — wykonał siostrzeniec Prusa, artysta-rzeźbiarz, Stanisław Jackowski.

Na grobie Tow. Literatów i Dziennikarzy Polskich oraz Kasa Literacka złożyły wspólny wieniec z napisami na amarantowo-białych szarfach.

Konfiskata majątku Dudykiewicza i innych.

Według ogłoszenia sądu krajowego karnego we Lwowie w « Gazecie Lwowskiej », przeciw drowi Włodzimierzowi Dudykiewiczowi, adwokatowi krajowemu w Kołomyi, religij gr.-kat., zawiśła w sądzie polowym komendy miasta Lwowa sprawa karna o zbrodnię zdrady głównej z par. 58 c. u. k., o którą to zbrodnię, popełnioną także po dniu 12 czerwca 1915, jest on, na podstawie aktów dochodzeń, silnie podejrzany.

Wobec tego, zgodnie z wnioskiem prokuratorji państwa we Lwowie, zarządza się zajęcie i zabezpieczenie położonego w Austrii ruchomego i nieruchomego majątku dra Dudykiewicza.

Sprawa o taką samą zbrodnię zdrady głównej w Przemysłu przeciw Zenobijowi Ilnickiemu, profesorowi gimnazjalnemu z Sambora, rel. gr.-kat., Iwanowi Mudryjowi, synowi Stefana w Średniej, powiat Sambor, rel. gr.-kat., Romanowi Ladyżyńskiemu, księdzu ze Zworu, rel.

gr.-kat., Filipowi Labeńskiemu, księdzu w Kołomyi, rel. gr.-kat., ostatnio w Samborze zamieszkałemu, Djonizemu Rostowiczowi ze Sambora, rel. gr.-kat., dalej przeciwko Antoniemu Kaczmarskiemu, rodem z Komarna, lat 50, nauczycielowi ludowemu w Woli Jakubowej, powiat Drohobycz, oraz przeciw Paulinie Kaczmarskiej, żonie Antoniego. Wreszcie Andrzeja Rekszyński, ur. w r. 1892 w Pomorzanych pow. zborowskiego, oskarżony jest o zbrodnię przeciwko sile zbrojnej państwa z par. 327 u. k. w. Majątek ruchomy i nieruchomy wszystkich wymienionych osób ulega konfiskacie.

Pobór do wojska uznanych dawniej za niezdolnych

Oraz młodzieńców 18-sto i 17-letnich już się rozpoczął miejscami. W Wilmersdorfie, pod Berlinem, musieli w dniach od 23 do 28 bm. stanąć do porobu wszyscy młodzieńcy, należący do niewyćwiczonego pospolitego ruszenia, urodzeni w roku 1898; zaś w czasie od 28 października do 2 listopada wszyscy ci, którzy rodzili się w czasie od 8 września 1870 do 31 grudnia 1875. Dalej stawić się musieli tam, w dniu 3 listopada, wszyscy popisowi, którzy co do stosunku wojskowego nie otrzymali żadnej decyzji oraz popisowi odstawienni do dyspozycji władz zapasowych, wreszcie, w czasie od 4 do 24 listopada, wszyscy popospolnicy, których przy dawniejszych poborach uznano jako zdolnych do służby garnizonowej lub do pracy we wojsku, albo których z powodu błędów fizycznych odstawiono. Stawić się musi każdy, choćby nawet nie otrzymał specjalnego wezwania.

PROTEST POLAKÓW

Protest Polaków przeciwko proklamacji austro-niemieckiej, w oryginale polskim brzmi, jak następuje:

Dnia 5 listopada rb., 1916, władze okupacyjne niemieckie i austriackie w Królestwie Polskiem wydały proklamację, ogłaszającą rozstrzygnięcie losów Polski przez porozumienie cesarzów Niemiec i Austrii. Wobec tego aktu, niżej podpisani Polacy, przemawiając w imieniu swoim i tych swoich Rodaków, którzy się swobodnie wypowiedzieć nie mogą, oświadczają, co następuje:

Naród Polski jest jeden i niepodzielny. Dążenia Jego obejmują wszystkie trzy części Polski i, bez ich zjednoczenia, zaspokojone być nie mogą. Zjednoczenia oczekują przede wszystkim Polacy od obecnej wojny. Utworzenie Państwa Polskiego wyłącznie z ziem okupowanych, z zachowaniem przy Niemczech i Austrii Ziemi Polskich, które dotychczas do nich należą, jest potwierdzeniem rozbioru Polski a rozbijając siły Narodu Polskiego nie pozwala Mu odegrać roli, jaka Mu się należy i, pod pozorem niezależności, czyni z Narodu Polskiego narzędzie mocarstw centralnych.

Pozostawiając w dziedzinie obietnic organizację polityczną nowego Państwa i przystępując do tworzenia w niem armji, mocarstwa centralne nie tworzą Armji Polskiej jeno siłę pomocniczą niemiecko-austriacką, pod naciskiem ich władz rekrutowaną i oddaną pod ich komendę.

Pomimo pozorów, w jakie ten czyn ubranym być może, odpowiedzialność zań spadnie na państwa centralne i pozostanie on aktem przemocy nad Narodem Polskim i pogwałceniem praw międzynarodowych.

Podpisali:

Roman Dmowski, Kazimierz M. Dzierżykraj-Morawski, Stanisław Filasiewicz, Wacław Gąsiorowski, Jan Jordan-Rozwadowski, Hipolit Korwin-Milewski, książę Józef z Kozielska Puzyna, Zygmunt Laskowski, Jan Modzelewski, Stelan Natanson, Jan Perłowski, Erazm Piltz, hrabia Andrzej Plater-Zyberg, hrabia Konstanty Broel-Plater, Jan Rozen, Maryan Seyda, Leszek Tarnawa-Malczewski, baron Gustaw Taube.

Kazimierz Woźnicki i hrabia ordynat Maurycy Zamoyski.

Wszyscy Polacy, przebywający we Francji a życzący sobie uczynić akces do powyżej ogłoszonego protestu raczą zgłosić się osobiście do Redakcji « POLONII » w poniedziałek, lub wtorek przyszłego tygodnia, między godzinami 2 a 6 po południu, lub nadesłać zgodę swoją w liście, lub telegramie.

Spis imienny Polaków, którzy przystąpili do Protestu zaczynamy drukować w dzisiejszym numerze.

Polacy, zamieszkali na prowincji, mogą wraz z życzeniami, nadsyłać listy zbiorowe.

Henryk Sienkiewicz umarł.

Odszedł na wieki Znakomity Pisarz i Obywatel.

Wzywamy Kolonję do złożenia hołdu ceniom Wielkiego Syna Polski.

Nabożeństwo żałobne odbędzie się we środę o g. 10 1/2 rano w Kościele Polskim.

OPINJE POLSKIE

Kurjer Poznański zamieścił następujący komunikat, nadesłany mu przez sekretariat generalny Naczelnego Komitetu Narodowego w Galicji.

« Dr. Michał Sokolnicki, dotychczasowy sekretarz generalny N. K. N., złożył godność członka N. K. N., składając jednocześnie następującą deklarację:

« Wszedłem do Naczelnego Komitetu, dnia 21-go listopada 1914 roku, jako reprezentant Królestwa, wówczas okupowanego przez wojska rosyjskie, jako przedstawiciel jedynej jego ówczesnej organizacji politycznej (?).

« Pracowałem w Naczelnym Komitecie przez cały czas powolnej konsolidacji opinii Królestwa. Obecnie doszedłem do przekonania, że, jako reprezentant Królestwa, nadal w Naczelnym Komitecie Narodowym Galicji pozostawać nie mam prawa.

« Królestwo musi mieć własny, pełny swój głos w sprawie narodowej. Królestwo samo mierza ku temu, aby głos ten sobie wziąć. Pozostawanie moje, jako królewskiego, w Naczelnym Komitecie Narodowym, bez upoważnienia ze strony Królestwa, stało się więc niemożliwym. Pozostawanie moje dalsze tworzyłoby fałszywy pozór, że się godzę na rozciąganie autorytetu Naczelnego Komitetu Narodowego w Galicji na Królestwo Polskie, gdzie, według mego zdania, winien istnieć autorytet narodowy własny ».

Tyle oświadczenie.

« Dlaczego p. Sokolnicki — zapytuje słusznie *Kurjer Poznański* — doszedł dopiero teraz do uznania zasady, którą dojrzała opinia polska zawsze wyznawała, że Królestwo samo o sprawach swoich musi decydować?

« Na to pytanie trudno byłoby p. Sokolnickiemu dać odpowiedź rzeczową i szczerą.

« Naszym zdaniem, jedną z przyczyn tak późnego wystąpienia p. Sokolnickiego było złudne przypuszczenie, iż Królestwo Polskie jednocy się duchowo z N. K. N. w Galicji, lecz nie może ujawnić swego stanowiska wobec panowania Rosjan w Królestwie.

« Gdy jednak wojska rosyjskie ustąpiły, a opinia publiczna Królestwa nie przestaje zachowywać się z dobrze zrozumiałą rezerwą wobec Austrii, Niemiec i politycznych planów N. K. N. — cóż pozostawało do zrobienia « przedstawicielowi » Królestwa w N. K. N., jak nie ustąpienie? Wszak lepiej późno, niż nigdy. »

Sprawa Polska dodaje od siebie:

« Ustąpienie z N. K. N. dr. Michała Sokolnickiego i podanie się do dymisji brygadiera Piłsudskiego, oraz ustąpienie z departamentu wojskowego 60 osób, zbliżonych do Piłsudskiego i Sokolnickiego, są to wszystko fakty, świadczące, że w N. K. N. nastąpił rozłam — ustąpiły z niego te właśnie żywioły, które były twórcami legjonów i czynnej akcji politycznej na rzecz uzyskania niepodległości Polski przez Austrię ».

POLONIA-NOËL

Numer nasz Gwiazdkowy, tegoroczny będzie stanowił Album, wspaniale ilustrowane p. t.:

FRANCJA I POLSKA NA PRZESTRZENI WIEKÓW

i obejmie wszystko to, co, od X stulecia po dziś dzień, łączyło Francję i Polskę, co pracowało na zadzierżgnięcie i umocowanie węzłów historycznych, cywilizacyjnych i politycznych tych dwu krajów, co ugruntowało ich przyjaźń, co zamieniło ją w uczucie żywiołowe, nie wytłumaczone dla wielu, dziedziczne w pobudkach, zamierzonych sięgających czasów.

Względnie do tak olbrzymiego tematu, **Album** nasze **Polonia-Noël** zawrze prace conajprzedniejszych znawców przedmiotu i będzie mogło poszczycić się współpracownictwem mężów wręcz znakomitych, głos których waży na szali.

Album nasze stanie się niewątpliwie dziełem trwałej wartości, godnem najszerszego rozpowszechnienia, podarkiem najstosowniejszym dla tych wszystkich, którym nie są obojętne imiona Francji i Polski.

Pragnąc nasze Album uczynić dostępnem najszerszemu ogółowi, tak jak w roku ubiegłym, ustanowiliśmy nań przedpłatę **niżej ceny kosztu w kwocie 3 franków.**

Znaczy to, że wszyscy, którzy nadesłają przedpłatę przed dniem 1 grudnia, otrzymają **Polonia-Noël** za 3 fr. egzemplarz odebrany na miejscu w **Polonii. Po pierwszym grudniu, cena Albumu** wynosić będzie **pięć i sześć franków.**

Tylko jeszcze dwanaście dni do uiszczenia przedpłaty. Po dniu pierwszym grudnia rb. nikomu i żadnych już ustępstw czynić nie będziemy.

Zamówienia, bez wniesienia należności są nie ważne.

Przedpłatę należy wysłać do **Administracji POLONII**, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette.

Ogłoszenia do numeru **Polonia-Noël**, w cenie **po cztery franki za wiersz**, przyjmuje **Administracja POLONII** tylko do dnia 1 grudnia.

PRZYMUS PRACY

Przed dwoma tygodniami, w tekście francuskim « *Polonii* », zamieściliśmy wiadomość o nakazie niemieckim, zmuszającym ludność Królestwa Polskiego do pracy przymusowej. Dziś nakaz ten dochodzi nas w pełnym brzmieniu. Grozi on karami nawet instytucjom filantropijnym polskim, które udzielać będą zapomóg osobom, którym « władza » zaoferowała pracę...

Oto osnowa tego niesłychanego rozporządzenia, dążącego do wykorzystanie sił roboczych polskich, według « *Gazety Narodowej* », organu kilku prusofilów poznańskich (numer 67, z dnia 19 października, strona 4):

« W. A. T. otrzymuje ze strony kompetentnej następujące informacje:

« Wydarzenia wojenne dosięgły punktu kulminacyjnego, w którym napięcie i zużytkowanie wszystkich « sił społecznych » staje się konieczną potrzebą gospodarczego życia. W zupełnym przeciwieństwie do tego, napotykały w miastach okupacji niemieckiej Królestwa Polskiego tysiące mężczyzn, zdolnych do pracy, którzy pędzą próżniaczy żywot, a pobierając wsparcia od zarządów miast i Towarzystw Dobroczynnych, stają się jedynie ciężarem dla kraju. Wstręt do pracy, lub też niezemniezasadnione uprzedzenie, powstrzymują tych ludzi od wzięcia się do roboty, która nastroża im się w znacznej mierze.

« Uporządkowana administracja nie może nadal tolerować takiego stanu rzeczy. Na mocy ogłoszonego w « *Dzienniku Rozporządzeń* » dla Gen. Gub. Warszawskiego » z dnia 7 października r. b. rozporządzenia z dnia 4 października r. b., dotyczącego zwalczania bezrobocia, *można zmusić do pracy osoby, które odmówią przyjęcia lub też dalszego wykonywania pracy, zaoferowanej im przez władzę, a odpowiadającej ich uzdolnieniu, chociaż otrzymują zapomogi ze środków publicznych, lub też, wskutek odrzucenia pracy, będą potrzebowały wsparcia. Za otrzymujących zapomogi, lub potrzebujących je uchodzą również i ci, którzy pozostawiają bez środków do życia osoby, do których wyżywienia są obowiązane. Kto, w myśl wzmiankowanego rozporządzenia, popiera bezpodstawne zrzeczenie się pracy, udzielając zapomogi, lub w inny jakiś sposób, karany będzie grzywną do 5.000 marek, oprócz której może być jeszcze wyznaczona kara więzienia do 3 miesięcy. Za wykroczenia*

stowarzyszeń lub innych organizacji karane będą osoby, stojące na ich czele.

« Postanowienia niniejsze stanowią podstawę prawną do systematycznego wciągania bezrobotnych do pracy dla dobra ogółu, dzięki czemu będą w stanie sami zarabiać na chleb, nie obarczając społeczeństwa. — Współdziałanie pod tym względem stanowić będzie przedewszystkiem zadanie zarządów miast, a zwłaszcza miast większych, które tem samem, przez zmniejszenie wydatków na ubogich, działać będą oczywiście we własnym interesie. Kto nie przyjmie dobrowolnie ofiarowanej mu pracy, sam winien będzie zastosowania względem siebie przymusu.

« Przy udzielaniu wszelkiego rodzaju wsparcia dla biednych stosowana będzie zasada, że tylko te osoby zasługują na wsparcie i mogą z niego korzystać, *które udowodnią, w sposób bezsporny, że nie mogą otrzymać pracy, odpowiadającej ich zdolnościom.* Jest nonsensem, aby w czasie, kiedy na każdym polu konieczna jest najoszczędniejsza gospodarka i zużytkowanie wszystkich sił roboczych, wypłacać miliony z funduszy publicznych i prywatnych, jako zapomogi dla ludzi, którzy, marnując czas na próżnowaniu, upadają moralnie, odzwyczajając się i na przyszłość od wszelkiej systematycznej pracy.

« Ma się rozumieć, że każdy będzie powoływany tylko do tych robót, które, stosownie do swych sił i zdolności, jest w stanie wykonać.

« Każda siła robocza musi być najbardziej celowo wyzyskana. Wydział pośrednictwa pracy będzie oczywiście w dalszym ciągu pełnił swe czynności, a więc dobrowolne przyjmowanie za jego pośrednictwem pracy będzie i nadal możliwe w sposób, dotychczas praktykowany. »

Oto próbka wstępu do utworzenia przez Prusaków « Państwa » polskiego!

— Polacy winni.

Pod takim tytułem, wychodząca w Moskwie, « *Gazeta Polska* » zamieszcza następujący obrazek:

« W Mińsku zaszedł fakt następujący: « W pewnej instytucji urzędowej, pracuje Polka, która w swoim ojczystym języku zwróciła się do Polaka-interesanta. Rozmowa była zupełnie prywatna. Usłyszawszy polską mowę, urzędnik X. — w sposób grubiański zwrócił owej pani uwagę, iż « w miejscach urzędowych mówić po polsku nie wolno ». Na pytanie — dlaczego, dał odpowiedź: »

« Prawo zabrania », a następnie, nie będąc widocznie zadowolony ze swojej odpowiedzi, urzędnik X. tym samym niegrzecznym tonem, zaczął dowodzić, iż to właśnie z winy Polaków wynika wojna i, dzięki również Polakom, może być przegrana.

« W sprawie zajścia powyższego, bardzo charakterystycznego, wystosował do redakcji *Now. Kur. Lit.* list p. Wasilijcz, Rosjanin, który pisze między innymi :

« Przykro jest i wstyd za urzędnika na stanowisku urzędowym, za jego nieuctwo, lecz jeszcze bardziej wstyd za jego chamstwo w stosunku do tej pani, pracowników i tej instytucji, w które, pracuje X.

« Nie zwróciłbym uwagi na nieuctwo i chamstwo dorożkarza lub woźnicy, lecz nie mogę milczeć, gdy to czyni osoba, uważająca się za inteligentną. »

LOS Y RUCHU UKRAIŃSKIEGO

W Wiedniu, w języku niemieckim, ukazała się praca profesora Smolki p. t. « *Die Russische Welt* » (Świat Rosyjski). Praca ta poświęcona, w znacznej części, kwestji rusińskiej, wywołała liczne komentarze i wywoły. Dla zadokumentowania tem bezstronniejszego tych ostatnich, podajemy poniżej *in extenso* sprawozdanie krakowskiego « *Naprzodu* » (numer 276). Brzmi ono, jak następuje :

« W Wiedniu, w języku niemieckim, ukazała się obszerna praca prof. Smolki p. t. « *Die Russische Welt, historisch-politische Studien, Vergangenheit und Gegenwart* » (460 stronic).

« W pracy tej autor obszernie analizuje istotę problemu ruskiego, jego rozwój historyczny, jego stronę religijną i kulturalną i. t. d.

« Niebawem wrócimy do tej książki. Obecnie zaś zatrzymamy się przy tych wywodach autora, które poświęca kwestji ukraińskiej w Rosji w związku z całym dotychczasowym bilansem ukraińskim.

« Jak wiadomo, wodzowie ukraińscy, wskazując na znaczenie kwestji ukraińskiej, podkreślają potęgę narodu ukraińskiego, liczącego do 38 (!) milionów. « Miliony » te, oczywiście, znajdują się w swej przerażającej masie w Rosji. Wypada więc stąd, zdawałoby się logicznie, że ukraińizm w Rosji silnie podminowuje państwo carów, a z czasem może spowodować kompletne osłabienie carskiej potęgi i ewentualnie oddzielić carską potęgę Wschodu od Zachodu.

« Prof. Smolka zapatrjuje się bardzo sceptycznie na ten efektywnie zestawiony bilans.

« Już w Galicji, jak wojna wykazała, prądy ukraińskie bynajmniej nie były tak silne zakorzenione wśród mas ruskich, jak to ogólnie przypuszczano. Początki wojny wykazały że moskalfilstwo posiadało znacznie większe wpływy, niż ogólnie sądzono.

« Ilu właściwie z tych 34-38 milionów jest takich Rusinów, którzy wzniesli się do świadomości narodowej, zapytuje prof. Smolka. Czyż nawet z pośród tych Rusinów rosyjskich, którzy mówią po rusku, mało jest takich, dla których języki rosyjski i ruski są równoważnościowe lub nawet ruski jest narzęciem ludowym, a rosyjski językiem narodowym? Kto nie wie o tem, ten jest albo ofiarą złudzenia własnego albo świadomej mistyfikacji. Przytem należy wskazać iż, dla ruchu ukraińskich « *Exaltados* » w Rosji, pierwiastki narodowy oraz « *Socjalno-Demokratyczny* » tak się ciasno ze sobą spłotyły, iż często sami, patrząc na rezultaty swej agrarnej propagandy, nie są w stanie odróżnić właściwych sukcesów narodowej kultury.

« Prof. Smolka wskazuje dalej na to, że milionowe masy ruskie południowych gubernij rosyjskich są jednolite pod względem religijnym z rosyjskimi masami północnych gubernij rosyjskich, brakuje więc tamtejszym Rusinom (małorosjanom) tej jednolitości potężnego pierwiastka narodowo-religijnego, który taką dużą rolę zazwyczaj odegrywa w przebudzeniu się świadomości narodowej (n. p. u ludów bałkańskich).

« Nie trzeba zapominać o jednym, przestrzega autor, że jakkolwiek Rusini znacznie się różnią od Rosjan to jednak wspólnie z nimi stanowią jeden świat Ruszczyzny (*Russenwelt*) i niełatwe to zadanie, w tych warunkach, ujawnić swą postradaną samodzielność i odrębność. Z tego faktu wynikają następstwa, świadczące o prądach, zmierzających ku stopieniu z Rosją.

« Za jedno z takich następstw musimy n. p. uważać znane wystąpienie prof. Hruszewskiego (którego działalność jest prosto epoką w rozwoju ukraińskim); prof. H. wystąpił w obecnej

wojnie jako rosyjski patriota i wróg « austrofilskiej » orientacji. Jakież światło, powiada autor, musi rzucać ten fakt na zapewnienia Ukraińców galicyjskich nieustannie apodyktycznie powtarzane, jakoby 30 milionów « Ukraińców » w południowej Rosji czekało tylko chwili odpowiedniej do oswobodzenia się od moskiewskiego jarzma ».

« Zasadnicze lojalne stanowisko rosyjskich « Ukraińców » wobec rosyjskiego państwa, jest tem bardziej charakterystyczne, że ci Ukraińcy nie tylko nie spotykają się z występstwami rządu rosyjskiego, lecz, co więcej, podczas wojny, wznowiono przesładowania Ukraińców. Faktem więc jest że Małorosjanin, nie bacząc na swą antypatję do Kacapa, przecież czuje się tak z nim spokrewnionym duchowo, że zajmuje stanowisko prosto wrogie wobec Zachodu zwłaszcza katolickiej Austrii.

« Dalej, należy zważyć, że w ukraińskim ruchu w Rosji brak jednolitości w pojmowaniu problemu narodowego : spotykamy w tym obozie ogromne różnice w ujęciu zagadnienia, od zdecydowanego nacjonalizmu do bardzo błędnych sympatji narodowych. Dla tych ostatnich prądów język ukraiński jest tylko narzęciem ludowym, które należy tylko do pewnego stopnia uwzględnić w szkole ludowej. i. t. d., naogół zdecydowany prąd nacjonalistyczny, powiada autor, jest silniejszy w obozie socjalistycznym niż w postępowo-demokratycznych sferach.

« Łatwo zrozumieć że, na podstawie tych przesłanek, autor przychodzi do wniosków pesymistycznych w sprawie rozwoju ukraińizmu w Rosji. Dwie są, powiada, możliwości : albo pierwiastki ukraińskie zgęszczają się w jedno mocne ciało, albo też rozpłyną się w morzu rosyjskiem. Autor sądzi, że nawet w wypadku uzyskania autonomii przez Ukraińców ten drugi rezultat jest możliwy. Ale też nawet w tym wypadku, jeśli ukraińska kultura rozwinię się, los jej właściwie będzie ten sam. Będzie się bowiem rozwijała na szerokim torze odrębnej kultury rosyjskiej i, w ten sposób, w niwecz się obróci piękne marzenie galicyjskich Ukraińców, zmierzających do tego, aby swój naród uczynić posterunkiem kultury Zachodu.

« Czyż więc nic nie pozostaje z celów ukraińizmu? Autor sądzi że tylko w Galicji wschodniej będą mogli Ukraińcy realizować swe zamiairy i dopiero stąd, z tego ukraińskiego Piemontu, oddziaływać na ruch ukraiński w Rosji. Być może uda się częściowo przynajmniej, poczynić w ten sposób zdobycze i na Zachodzie. Ażeby zaś Rusini galicyjscy mogli spełniać swą rolę powinni podać dłoń Polakom!

« Na tem kończy autor swe wywoły. Naturalnie sprawa « *Piemontu* » ukraińskiego w Galicji, o której pisze autor, w dużej mierze zawisła od wyników wojny światowej. Natomiast wywoły autora o słabości prądów ukraińskich w Rosji zasługują na uwagę. »

OFIARY

Nadesłano do Administracji « *Polonii* » następujące dary :

Dla Żołnierzy-Polaków :

WPP : A Sprung, 10 fr. ; — Pracownicy Zakładu artystycznego pani Łazarskiej, 15 fr. ; — Jan Reszke, 100 fr. ; — Maurycy Flaum, 100 fr. ; — Kapitan Roman Ilnicki z frontu, 30 fr. ; — Teodor Parylewicz, 6 fr. 75 cent. ; — Jeńcy-Polacy z Pont-du-Château, 45 fr. ; — W. Hilliers z Londynu, 250 fr. ; — Leon Jakubowski, 20 fr. ; — M. K., 20 fr. (na Gwiazdkę) ; Benedykt hrabia Tyszkiewicz, 300 fr. ; — Z. Styczyńska, 20 fr. ; — L. Kreciński, 3 fr. ; — K Ryzmanowski, 40 fr. (w tem 20 fr. na Gwiazdkę) ; Żołnierz Bukowski, 5 fr. ; — C. D. Kubicki, 5 fr. ; — Preker, 5 fr. ; Razem nadesłano, 974 fr. 75 cent. Łącznie z ogłoszonymi w numerze 45 « *Polonii* » (19.286 fr. 25 cent.), zebrano dla Żołnierzy-Polaków do dyspozycji Komitetu Rannych 20.261 fr. (w tem 40 fr. na Gwiazdkę).

Dla Ofiar wojny w Polsce :

WPP : Kapitan Roman Ilnicki z frontu, 150 fr. ; — Maksym Paprocki, 10 fr. ; — L. Kreciński, 2 fr. ; — Jeńcy-Polacy, pracujący w Retournac, 100 fr. Razem nadesłano, 262 fr. Łącznie z ogłoszonymi w numerze 45 « *Polonii* » (15.655 fr. 40 cent.) zebrano dla Ofiar wojny w Polsce, 15.917 fr. 40 cent.

Na Komitet Obywatelski :

WPP : W. Hilliers z Londynu, 100 fr.

Na ogródek dla Działwy Polskiej w Paryżu.

WPP : Kaczmarkiewicz, 5 fr. — Wł. Cieszkowski, 10 fr. Razem, 15 fr.

NEKROLOGJA

† O zmarłym, przed dwoma tygodniami, ś. p. Józefie Wielobyckim, otrzymujemy następujące dane biograficzne.

Ś. p. Józef Wielobycki urodził się we wsi Policzko, w radomskim, w roku 1845. Do szkół uczęszczał w Piotrkowie a dalej, jako kilkunastoletni młodzieniec, poszedł do szkoły wojskowej polskiej w Genui. Tam zastał go wybuch powstania styczniowego. Józef Wielobycki powrócił był do kraju i zaciągnął się do zandarmerji powstańczej. Pochwycony, stawiony przed sądem, został skazany na śmierć, lecz, z uwagi na jego niepełnoletność, karę śmierci zamieniono mu na dożywotnie więzienie. Przedstawiony do ulaskawienia, odmówił podpisania prośby. Po dziewięcioletnim pobycie na Syberji, Wielobycki powrócił do kraju. W roku 1882, brał czynny udział w sprawie uniekiej, uwięziono go i skazano na 8 lat zesłania. Zaczem udzielono mu paszportu banicyjnego. Wielobycki wyjechał był najpierw do Galicji, lecz rząd austriacki wydał go był, udał się więc do Brazylii, gdzie zajmował się w szkołkach polskich nauczycielstwem. Po sześciu latach, przyjechał był do Paryża. I tu, po długich a ciężkich zapasach z losem, życia tułaczego dokonał Ś. p. Wielobycki był jednym z założycieli Towarzystwa Wzajemnej Pomocy Uczestników Powstania r. 1863, w Krakowie. Brał czynny udział w organizacjach polskich i stowarzyszeniach.

KRONIKA PARYSKA

« *Nabożeństwa w Kościele Polskim.* »

W niedzielę, dnia 19 listopada, o godzinie 10 i pół rano, odbędzie się nabożeństwo za duszę ś. p. Elżbiety z Działyńskich Czartoryskiej, fundatorki Instytutu dla dziewcząt polskich w Hotelu Lambert.

W piątek, dnia 24 listopada, o godzinie 10 i pół rano, odbędzie się nabożeństwo żałobne za duszę ś. p. Józefa Wielobyckiego, zmarłego przed dwoma tygodniami w Paryżu emigranta.

« *Nabożeństwa polskie w Nicei i San-Remo.* »

W dniu 29 listopada, w kościele Croix de Marbre, w Nicei, o godzinie 10 i pół zrana odbędzie się nabożeństwo uroczyste, jako w rocznicę Rewolucji roku 1830.

Tegoż samego dnia, o godzinie 3 po południu, w miejscowym Kole Polskim, odbędzie się odczyt.

W niedzielę, dnia 3 grudnia, o godzinie 10 i pół zrana, w Kościele Polskim Notre-Dame, w San-Remo, odbędzie się także nabożeństwo listopadowe o godzinie 3 i pół po południu, w sali « *Polonia* », odczyt, poświęcony również rocznicy Rewolucji roku 1830.

Na wymienione wyżej nabożeństwa i odczyty zaprasza się miejscowe Kolonie polskie.

« *Mała Encyklopedia Polska.* »

Zapowiadana przez nas « *Mała Encyklopedia Polska* » (w języku francuskim), układu Erazma Piltza, wyszła z pod prasy w Lozannie i jest już do nabycia w Administracji « *Polonii* ». Cena Encyklopedji, wobec tego, iż opatrzone ją oprawą płócienną i wyciskami wynosi 5 fr. Z przesyłką pocztową 5 fr. 50 cent.

« *Do Członków Towarzystwa Artystów Polskich w Paryżu.* »

Otrzymujemy, z prośbą o wydrukowanie, następujące pismo zbiorowe :

« Pomimo, iż, w chwili obecnej, każda Instytucja polska posiada doniosłe znaczenie narodowe, — z przykrością stwierdzić musimy brak zainteresowania się Członków losami i sprawami Towarzystwa Art. Polskich.

« Usilnie, przeto, wzywamy tych ostatnich do licznego stawienia się na Nadzwyczajne Walne Zgromadzenie, które odbędzie się w dniu 26 bm., o godzinie 2 i pół po południu, w lokalu Towarzystwa (164, boulevard Montparnasse), w sprawach pierwszorzędnej wagi organizacyjnej.

« Za Zarząd Towarzystwa: Mądral, członek Sekcji plastycznej, Strzembosz, członek Sekcji literackiej i Szklarski, członek Sekcji plastycznej.

« Paryż, dnia 14 listopada, 1916 roku ».

